

La Croix-Rouge sur les lieux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Catastrophe de Mattmark, en Valais

Qu'attend-il, qu'espère-t-il? Que l'on retrouve le corps de son frère — il avait 24 ans — prisonnier de ces 500 000 m³ de glace rejetés par la montagne. Photos E.-B. Holzzapfel

La Croix-Rouge sur les lieux

Le 1er juillet 1964, 271 ouvriers occupés sur les chantiers du barrage de Mattmark, répondant à un appel de la Croix-Rouge suisse, avaient participé à une prise de sang collective organisée sous les auspices de la section de Brigue/Haut-Valais. Ils étaient « *d'ici et d'ailleurs* », représentant 10 nations différentes (voir Revue « La Croix-Rouge suisse » No 7 du 15 octobre 1964) à accomplir ce geste de solidarité humaine en faveur d'inconnus, tout simplement parce qu'on le leur demandait.

Le 30 août 1965, soit 14 mois plus tard, sur ce même chantier, dans ces mêmes baraques, un glacier qui s'écroule, une catastrophe qui émeut le monde entier, des dizaines de vies humaines anéanties, des drames, des souffrances sans nombre. A nouveau, ils étaient « *d'ici et d'ailleurs* »: de Suisse, d'Italie, d'Espagne, d'Autriche; près de 90 au total. La Croix-Rouge suisse est à nouveau présente

à Mattmark. Le soir même du drame, la Colonne Croix-Rouge valaisanne est mise en état d'alerte. Elle n'aura toutefois pas à intervenir. De même, la Croix-Rouge suisse se tient-elle prête à faire au besoin parvenir sans délai sur les lieux de la catastrophe, les assortiments de matériel d'hôpital qu'elle tient en dépôt dans la région. Cette aide toutefois ne sera pas requise.

Le mardi déjà, la Croix-Rouge suisse qui a délégué sur place le Président de sa section de Sierre, Me Guy Zwissig, en vue d'y coordonner son action de secours, dépêche en outre sur les lieux un médecin spécialiste en matière de premiers secours dont le rôle principal doit consister à donner si nécessaire des soins aux membres des équipes de sauvetage qui travaillent dans des conditions fort difficiles. Simultanément, la section de Brigue/Haut-Valais ouvre en gare de Brigue, en col-

laboration avec le vice-consulat d'Italie de cette localité, un bureau de réception et d'informations à l'intention des parents des victimes qui déjà arrivent d'Italie, d'Allemagne, de France, de Suisse aussi. Ils sont accueillis, pourvus au besoin de vêtements chauds, accompagnés dans la vallée de Saas où la Croix-Rouge suisse s'occupe de leur logement, les assistent moralement, voire matériellement.

Le 2 septembre, l'équipe médico-sociale de la Croix-Rouge suisse est renforcée par l'arrivée d'un second médecin et d'une infirmière. Chaque jour, l'on découvre de nouvelles victimes. Chaque jour, de nouveaux drames humains: des pères, des mères, des épouses viennent à Mattmark dans l'espoir fou qu'un miracle aura eu lieu, que « leur » mort sera retrouvé vivant. Puis ils repartent. D'autres leur succèdent. Entretiens, la Croix-Rouge suisse a dé-

cidé de rembourser aux familles des disparus le coût de leur voyage: une première mesure d'entraide qui sera suivie si nécessaire d'une assistance plus tangible et durable, lorsque les autorités, les sociétés d'assurances, les entreprises et les organisations intéressées se seront concertées et entendues. Plus tard. Pour l'heure il s'agit de parer au plus pressant, aux besoins qui se font jour dans l'immédiat, de mener à bien la phase d'urgence qui hélas suit inévitablement chaque catastrophe qui s'abat sur la terre.

7 septembre 1965: 8 jours ont passé. Après l'agitation de la première semaine, le village de Zermeigern où se trouve le gros des baraquements des entreprises est calme. A quelques kilomètres, dans trois villages de la vallée, les cloches de trois églises ont sonné ce matin. On enterrait les trois premières victimes du pays dont les corps avaient été arrachés à la glace. Ils sont 15 au total, de cette vallée de Saas, à avoir pour leur part payé leur tribut au glacier.

Le temps est admirable, d'une beauté ironique. C'est la première journée ensoleillée depuis la date tragique. Aussi, au pied de la digue, les bulldozers travaillent-ils sans relâche pour tenter d'arracher à leur cerceuil de glace de nouvelles victimes. Sur le ciel très bleu, se détachent, éclatants, d'autres glaciers. Si

beaux... On nous montre la crête meurtrière, la pente fatale. A nos yeux de profane, elles nous paraissent l'une et l'autre, tellement calmes et inoffensives.

Et pourtant... Il y a cette masse blanche, immobile, ce linceul auquel les griffes des machines s'attaquent sans pitié. On y voit des planches, de la ferraille, des roues de bulldozers aplatis comme des galettes, une paire de bottes.

Aujourd'hui, l'on trouvera de nouvelles dépouilles, ce qui portera à 25 le nombre des «morts». Car, on fait encore une différence entre «morts» et «disparus».

Un dispositif d'observation et de sécurité parfaitement au point serait prêt à fonctionner à la moindre alerte, de manière à éviter la perte de nouvelles vies humaines parmi les membres des équipes de sauvetage, devenues en fait des équipes de recherches, car l'on ne peut plus hélas espérer retrouver un seul survivant.

Solidaires de leurs camarades disparus, ces ouvriers travaillent avec acharnement, sans aucun souci du danger.

Avec nous, sur les lieux du sinistre, deux hommes; un jeune, un plus âgé, un père et son fils, à la recherche de l'ainé, un beau et bon garçon de 24 ans auquel son père, au prix de mille sacrifices, avait voulu

donner un bon métier. Sept mois qu'il travaillait dans les bureaux de la direction du chantier. Le père, lui, est arrivé d'un chantier de France aussitôt qu'il eut entendu les mots «catastrophe» et «Mattmark» à Radio-Luxembourg. Son cadet est arrivé de la Province de Belluno quelques jours plus tard. Chaque matin, ils montent «là-haut». Dès que les excavatrices entraînent un nouvel amas de planches, ils se précipitent et creusent avec les mains. Puis ils s'arrêtent, conscients de l'inutilité de leur geste. Mais recommenceront, quand même, un peu plus tard.

Le père nous dira encore:

— *La mort d'un seul enfant, voyez-vous, c'est la mort de toute la famille...*

Un cas parmi d'autres, parmi 87 ou 88.

En cette première semaine de septembre, l'action de recherches se poursuit à Mattmark et simultanément tout est mis en œuvre tant de la part des entreprises, de leurs services sociaux, des autorités, des paroisses, de la Croix-Rouge suisse pour que les membres des familles frappées par la catastrophe et les 89 orphelins qu'elle aura faits, ne manquent de rien ni dans l'immédiat ni à l'avenir.

